

Besoin de plus d'informations ?

reinsertion@vd.oai.ch
Ligne employeurs : 021 925 24 14



Formulaire 001.100 - Communication
pour adultes : Détection précoce



Site internet
aivd.ch



Santé mentale en entreprise
sme.aivd.ch

La détection précoce



Situation de santé avec peu d'impact sur l'emploi

Lorsque la santé d'un·e collaborateur·trice semble peu affecter l'emploi :



Continuez le suivi RH habituel
Coordonnez-vous avec l'APG si nécessaire



En cas de doute sur les éventuelles démarches AI, contactez la ligne dédiée aux employeurs :
021 925 24 14



Situation de santé impactant l'emploi

Lorsque la santé d'un·e collaborateur·trice affecte son travail ou risque de l'éloigner durablement et que...

... les informations sur sa situation sont :

suffisantes



Conseillez directement à la personne de déposer une demande de prestations AI.
Exemples : maladie oncologique, atteinte dégénérative, etc.

insuffisantes



Informez la personne concernée que vous allez signaler la situation à l'AI Vaud.

Remplissez le formulaire de détection précoce : l'AI contactera directement votre collaborateur·trice pour évaluer la situation.